

JOURNAL N°1 - 10 novembre 2012

Numéro spécial : le débat public est lancé !

Anneau des Sciences : le périphérique lyonnais en débat

Du 10 novembre 2012 au 28 février 2013 aura lieu un débat public sur le projet d'Anneau des Sciences (anciennement dénommé Tronçon Ouest du Périphérique - TOP). Il vous donnera l'occasion de discuter de sujets - les transports, le développement économique, l'aménagement urbain - dont les répercussions sont nombreuses et profondes, jusque dans la vie quotidienne de chaque habitant.

Le débat public se tient très tôt dans la vie d'un projet, à un moment où la décision de le réaliser ou non est encore ouverte. Pendant quatre mois, l'opportunité du projet sera ainsi examinée, au même titre que ses objectifs et ses caractéristiques principales.

Ce débat sera animé par une commission neutre et indépendante : la Commission particulière du débat public Anneau des Sciences - Tronçon Ouest du Périphérique (CPDP). Les échanges serviront à éclairer le maître d'ouvrage sur la décision qu'il prendra à la suite du débat : poursuite, modification ou abandon du projet.

Ce premier numéro du journal du débat public présente les modalités du débat, et plus particulièrement les nombreux moyens mis à votre disposition pour vous informer et vous exprimer sur le projet : site internet, réunions publiques, système questions-réponses...

Le projet d'Anneau des Sciences - Tronçon Ouest du Périphérique soulève des questions qui vous concernent tous, c'est pourquoi chacun d'entre vous doit pouvoir s'exprimer.

Philippe Marzolf,

Président de la CPDP Anneau des Sciences
Tronçon Ouest du Périphérique

Le débat public se tiendra du 10 novembre 2012 au 28 février 2013

Deux mois après sa clôture, la CPDP publiera son compte-rendu et la CNDP son bilan. Le Grand Lyon, maître d'ouvrage du projet, disposera alors de trois mois pour indiquer, par un acte motivé, les suites qu'il entend donner à son projet et les mesures qu'il prévoit en réponse aux enseignements du débat public.

S'il décide de poursuivre son projet, il devra annoncer de quelle manière il entend assurer l'information et la participation du public tout au long de son élaboration.

Le projet d'Anneau des Sciences - Tronçon Ouest du Périphérique

Porté par la communauté urbaine du Grand Lyon et le conseil général du Rhône, le projet consiste en la réalisation du bouclage du périphérique à l'ouest de l'agglomération.

Plusieurs documents réalisés par le maître d'ouvrage présentent le projet plus en détail. Vous pouvez télécharger le dossier du débat et sa synthèse à l'adresse suivante : <http://www.debatpublic-anneau-top.org/projet/dossier-grand-lyon.html>, ou les recevoir gratuitement en nous renvoyant la carte T ci-jointe.

Vous trouverez sur notre site un glossaire expliquant les termes techniques utilisés dans le débat.



Pourquoi un débat public ?

➡ Une démarche qui s'impose aux grands projets d'aménagement

Dès lors que l'ampleur d'un grand projet d'aménagement ou ses impacts dépassent certains seuils réglementaires, son maître d'ouvrage est tenu de saisir la Commission nationale du débat public. Créée par la loi Barnier de 1995, puis renforcée par la loi sur la démocratie de proximité de 2002, la CNDP est une autorité administrative indépendante. Sa mission est de veiller à la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement et d'infrastructures.

Maître d'ouvrage de l'Anneau des Sciences - Tronçon Ouest du périphérique, le Grand Lyon (conjointement avec le conseil général du Rhône) a saisi la CNDP le 2 mars 2012. Constatant l'importance des enjeux socio-économiques et des impacts environnementaux liés au projet, celle-ci a décidé qu'un débat public devait être organisé. Il devra porter sur l'opportunité du projet, ses objectifs et ses caractéristiques principales. Son animation a été confiée à une commission particulière du débat public.

➡ La CPDP Anneau des Sciences - Tronçon Ouest du Périphérique

La Commission particulière du débat public sur l'Anneau des Sciences est chargée d'animer le débat et de veiller à ce que chaque participant en respecte les principes (voir encadré). Nommés par la CNDP, ses membres sont :

- **Philippe Marzolf**, président, par ailleurs vice-président de la CNDP
- **Jean-Stéphane Devisse**, ancien directeur des programmes pour le WWF France, directeur associé de Médiation Environnement, membre de la CNDP
- **Jean-Paul Puyfaucher**, ingénieur des travaux publics, retraité, commissaire-enquêteur
- **Chantal Sayaret**, juriste, de 1995 à 2008 adjoint au maire du Havre et vice présidente de l'agglomération
- **Cécile Valverde**, vice présidente du conseil de développement de l'agglomération toulousaine, inspectrice de l'enseignement agricole de 1999 à 2006, adjointe au maire d'Auzeville de 1995 à 2001.



➡ Anneau des Sciences et Contournement de Lyon

En 2001, un débat public s'est tenu à propos du projet de Contournement Ouest de Lyon (COL), porté par l'État et destiné à détourner le trafic de transit de l'agglomération. L'Anneau des Sciences - Tronçon Ouest du Périphérique dont il est question aujourd'hui est un projet distinct, puisqu'il est porté par le Grand Lyon et le conseil général du Rhône, et exclusivement destiné au trafic local.

Aujourd'hui, le Grand Lyon déclare subordonner la réalisation de l'Anneau des Sciences à « une décision de l'État sur le grand contournement de l'agglomération, à l'ouest ou à l'est, projet de voirie destiné à capter les flux de transit nationaux et internationaux nord-sud ».

Bien que le projet de grand contournement ne fasse pas partie du débat, cette condition sera abordée au même titre que l'ensemble des éléments concernant l'opportunité de réaliser ou non l'Anneau des Sciences - Tronçon Ouest du Périphérique.

➡ Les principes du débat public

- **transparence** : toute l'information disponible sur le sujet mis en débat est publique. La CPDP veille à sa clarté et à son accessibilité.
- **équivalence** : toutes les personnes concernées par le projet peuvent s'exprimer, quel que soit leur statut. Le débat public donne au citoyen un accès à la parole et à l'écoute égal à celui d'élus, de représentants associatifs ou d'experts.
- **argumentation** : les opinions exprimées dans un débat public doivent être argumentées : le débat n'a pas pour vocation de compter « les pour ou les contre », mais de favoriser une discussion raisonnée capable d'éclairer le maître d'ouvrage avant sa décision.
- la Commission est **indépendante** du maître d'ouvrage et de toute autre partie au débat, ses membres étant nommés et indemnisés par la Commission nationale ; elle est **neutre** et ne donne pas d'avis sur le projet.

Les questions et les thèmes du débat

Dès la préparation du débat, la CPDP a tenu à associer le plus largement possible le public concerné par le projet. Les membres de la commission ont ainsi rencontré plus de 80 acteurs, représentant une diversité d'organisations : collectivités territoriales, organismes socio-économiques, associations... Le grand public a quant à lui été invité en septembre à s'exprimer sur internet, afin de proposer les thèmes à aborder au cours du débat.

L'organisation du débat public s'est en grande partie fondée sur ces rencontres et contributions, et a abouti à l'articulation du débat autour des questions et thèmes suivants.

➡ Les questions auxquelles le débat doit permettre de répondre

- Quels sont les enjeux et les besoins en déplacement et en aménagement urbain de l'ouest lyonnais à l'horizon 2030 ?
- Le projet répond-il à ces besoins et enjeux ? À quelles conditions ?
- Y a-t-il des solutions alternatives ou complémentaires au projet ?



➡ Les thèmes du débat

- **L'aménagement de la ville et la mobilité à l'horizon 2030**
 - les tendances d'évolutions des différentes fonctions de la ville (emplois, loisirs...)
 - les comportements vis-à-vis des différents moyens de transport
 - les perspectives énergétiques et de mobilité
- **Les impacts des transports sur la santé et l'environnement**
 - les impacts sur la santé
 - les impacts globaux sur l'environnement (gaz à effet de serre, facteur 4, bilan carbone)
 - les impacts locaux de l'infrastructure (bruit, biodiversité, continuité et fonctionnalités écologique et hydraulique)
- **Les solutions alternatives ou complémentaires**
 - les solutions étudiées par le maître d'ouvrage
 - les solutions proposées par les porteurs de projets alternatifs
- **Les aspects financiers**
 - les modes de financement des infrastructures routières et des transports collectifs
 - le financement de l'Anneau des Sciences
 - la gouvernance des transports

Un débat rythmé par les réunions publiques

Plusieurs réunions publiques vous permettront de dialoguer directement avec le maître d'ouvrage et les autres participants. Leur calendrier a été conçu pour apporter un éclairage varié et approfondi sur les différents enjeux du projet. Ces enjeux seront abordés de manière progressive :

- ➡ en premier lieu les **questionnements généraux** sur le projet et son contexte (réunion de lancement et réunion d'approfondissement) ;
- ➡ ensuite les **aspects thématiques**, avec l'intervention de divers experts des domaines abordés (4 réunions et ateliers thématiques) ;
- ➡ enfin les **enjeux locaux** (4 réunions territoriales), dans des lieux choisis notamment en fonction de la localisation des échangeurs prévue dans le projet.

La réunion de clôture permettra de faire la **synthèse des enseignements** que la CPDP, le maître d'ouvrage et les acteurs tirent du débat public.

En outre, la CPDP pourra programmer en cours de débat des **auditions publiques**, qui permettront à certains acteurs de préciser leur position et de répondre aux questions du public.

Ouvertes à tous, ces réunions seront par ailleurs retransmises en direct sur le site de la CPDP (à l'exception des auditions publiques), offrant la possibilité aux internautes de poser leurs questions en direct.

Retrouvez le calendrier des réunions en page suivante. Ses mises à jour, notamment les réunions supplémentaires, seront annoncées sur le site et dans le journal du débat.

À l'occasion de chaque réunion publique, il vous sera possible d'enregistrer votre avis sous forme d'une interview en vidéo, qui sera ensuite mise en ligne sur notre forum de discussion.

D'une manière générale, vous pourrez retrouver sur le site de la CPDP l'ensemble des documents présentés dans les réunions publiques, de même que leurs comptes-rendus, retranscriptions et enregistrements.

S'informer et s'exprimer



➔ Pour vous informer et vous exprimer, la CPDP met à votre disposition plusieurs outils

- participez aux réunions et ateliers publics, où vous pourrez aussi enregistrer votre avis en vidéo
- téléchargez la documentation, posez une question et participez au forum sur le site du débat www.debatpublic-anneau-top.org (vos demandes de documents, questions et avis peuvent aussi être adressés à la CPDP par courrier postal ou électronique)
- proposez à la CPDP une contribution détaillée et argumentée sur le projet (voir encadré)
- suivez l'actualité du débat en vous abonnant au journal (lettre hebdomadaire électronique et numéros spéciaux imprimés)
- suivez la page Facebook du débat : www.facebook.com/debatpublic.anneau.top
- venez dans les locaux de la CPDP, où toutes les études disponibles sur le projet sont consultables (sur rendez-vous)

➔ Les contributions écrites

Une contribution représente la position d'un participant sur l'ensemble du projet mis en débat (opportunité, objectifs et caractéristiques principales) et porte sur les trois questions auxquelles le débat public doit permettre de répondre (voir page 3). Chacun peut en proposer une (et une seule) en cours de débat. Des contributions seront retenues, à certaines conditions de forme et de fond, pour faire l'objet de cahiers d'acteurs mis en page, imprimés et diffusés par la CPDP dans les mêmes conditions que les autres documents du débat. Contributions et cahiers d'acteurs font l'objet d'une rubrique spécifique sur le site du débat.

Pour connaître les modalités de publication des contributions écrites, rendez-vous sur le site du débat à la rubrique « contributions et cahiers d'acteurs »

Calendrier des réunions

| | Date | Horaire | Salle |
|--|------------|---------------|--|
| Réunion d'ouverture | | | |
| - le projet et son contexte - la problématique du transit | 29/11/2012 | 19h30 - 22h30 | Lyon - Confluence • La Sucrière 49-50 Quai Rambaud (2 ^e) Tramway T1, arrêt Montrochet Bus S1, arrêt La Sucrière |
| Questionnements et précisions sur le projet | | | |
| Le projet et son contexte (suite) | 04/12/2012 | 19h30 - 22h30 | Lyon - Confluence • La Sucrière |
| Réunions et ateliers thématiques | | | |
| L'aménagement de la ville et la mobilité à l'horizon 2030 | 11/12/2012 | 19h30 - 22h30 | Université Lyon III • Auditorium Malraux 18, rue du Professeur Rollet (3 ^e) Métro D, station Sans-Souci |
| Les impacts des transports sur la santé et l'environnement | 13/12/2012 | 19h30 - 22h30 | Université Lyon III • Auditorium Malraux |
| Atelier : les solutions alternatives ou complémentaires | | | |
| - 1 ^{re} partie : présentation des solutions alternatives « transports en commun » | 05/12/2012 | 14h30 - 17h30 | Lyon • Espace de l'Ouest Lyonnais 2, rue Nicolas Sicard (5 ^e) Bus C21, arrêt Nicolas Sicard |
| - 2 ^e partie : échanges sur les solutions présentées en 1 ^{re} partie et présentation des différentes solutions routières | 18/12/2012 | 14h30 - 17h30 | |
| Atelier : les aspects financiers | 17/12/2012 | 14h30 - 17h30 | Lyon • Espace de l'Ouest Lyonnais |
| Réunions territoriales | | | |
| Entrée Nord-Ouest de Lyon | 10/01/2013 | 19h30 - 22h30 | Tassin-la-Demi-Lune • L'Atrium 35, avenue du 8 mai 1945 Bus C21, 73, arrêt Carrefour Libération Bus 5, 72, arrêt Tassin Gènesières Bus 98, arrêt Trois Renards |
| Entrée Sud-Ouest de Lyon | 17/01/2013 | 19h30 - 22h30 | Hopitaux Sud • Amphi 1 Centre Hospitalier LYON SUD 165, chemin du Grand Revoyet (Pierre-Bénite) Bus 47, terminus Hôpital Lyon Sud Bus 88, arrêt UER Lyon Sud |
| Requalification de l'autoroute A6/A7 | 24/01/2013 | 19h30 - 22h30 | Lyon - Confluence • La Sucrière |
| Entrée Sud de Lyon | 31/01/2013 | 19h30 - 22h30 | Irigny • La Pastorale Rue de Boutan Bus 15, arrêt Champvillard |
| Conséquences du projet pour le Grand Est et le Grand Ouest - réunions à confirmer | | | |
| Réunion de clôture | | | |
| Les enseignements du débat public | 21/02/2013 | 19h30 - 22h30 | Lyon - Confluence • La Sucrière |

Ce calendrier peut être sujet à modification : consultez le site internet du débat public pour en connaître les mises à jour.

Contactez la CPDP : Commission particulière du débat public -
Anneau des Sciences / Tronçon Ouest du Périphérique de Lyon
203, boulevard Garibaldi - 69003 Lyon
Tél. : 04 69 64 58 78 - Fax : 04 69 64 58 82
contact@debatpublic-anneau-top.org
www.debatpublic-anneau-top.org

 Rejoignez la CPDP
sur Facebook :
[www.facebook.com/
debatpublic.anneau.top](http://www.facebook.com/debatpublic.anneau.top)

